domaine : Droit, Economie, Gestion mention : audit, contrôle, finance spécialité : finance

RNCP13606 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I
http://www.univ-montp1.fr

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités et métiers auxquels prépare le Master Finance dépendent du parcours de spécialité :

- Parcours Management financier :

Le titulaire du parcours Management financier peut exercer les activités suivantes : il cherche à optimiser la rentabilité financière, à repérer les risques d'exploitation, tout en respectant les règles élémentaires de prudence en matière financière. Il gère les flux financiers d'une entreprise, prend des décisions sur des choix d'investissement et de financement, contrôle si la circulation des flux de capitaux est conforme aux objectifs, analyse les opportunités d'investissement et de restructurations, conseille les entreprises sur leurs choix stratégiques financiers, prend la direction d'établissements financiers et gère des équipes et contribue au développement de nouvelles pratiques en finance. Dans son activité, il prend impérativement en compte les fluctuations financières et économiques nationales et internationales et anticipe leurs effets sur la situation de l'entreprise.Il peut être amené à étudier dans son domaine d'activité la conjoncture financière, les produits financiers de la concurrence et les conditions de création de nouveaux produits. Il propose, conçoit les modalités de mise en place et de diffusion des produits financiers dans un réseau d'exploitation. Il informe et forme le personnel.Enfin, il peut réaliser dans son domaine les ordres de placements ou d'achats de produits financiers relevant d'une cotation en Bourse. Il analyse les tendances des différents marchés, négocie avec les intermédiaires les conditions de la transaction. Il peut aussi, dans le cadre de sociétés boursières, effectuer ces opérations pour le compte d'une ou de plusieurs banques lorsqu'il en a le mandat.

- Parcours Gestion patrimoniale :

Le titulaire du parcours Gestion patrimoniale peut exercer les activités suivantes : il prospecte une clientèle à haut potentiel financier, réalise des diagnostics de leur patrimoine à l'aide d'outils financiers et propose des solutions différenciées en fonction de la situation de chacun. Il conseille et vend une gamme diversifiée de produits et services financiers. Il négocie avec les organismes professionnels les conditions de réalisation des différentes solutions. Il informe, conseille, prospecte et vend des produits d'assurance à une clientèle de particuliers ou d'entreprises.

- Parcours Crédit-management :

Le titulaire du parcours Crédit-management peut exercer les activités suivantes : Il exerce une activité de crédit clientèle ou crédit management (optimisation du poste clients par des actions préventives et curatives), gestion des risques ou 'risk management' (inventaire général des risques et de leurs effets et mise en place d'outils de maîtrise des coûts). Il réalise des analyses financières de dossier de crédit dans le cadre de différentes institutions et mesure le risque crédit sur un portefeuille global. Il évalue les risques par étude du dossier, en se basant sur des normes

administratives et financières. Il émet un avis, prépare la décision, pour le réseau ou le comité de crédit.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attendues en situation de travail dépendent du parcours suivi par l'apprenant :

- Parcours Management financier :

Le candidat doit maîtriser les aspects techniques relevant de la finance d'entreprise et des marchés financiers à la fois sur les plans financier, juridique et fiscaux. Cette maîtrise doit lui permettre d'appréhender les activités d'analyse et de prise de décision stratégique que requièrent les métiers de haut bilan. Par ailleurs, il doit également faire preuve d'une démarche rigoureuse et éthique et d'une capacité à travailler en équipe et à encadrer du personnel.

- Parcours Gestion patrimoniale :

Le candidat doit savoir réaliser un diagnostic patrimonial et proposer des solutions conformes aux attentes de ses clients. Cela nécessite la maîtrise des outils financiers, de la fiscalité du particulier et des préceptes juridiques. Le candidat doit exercer un esprit de synthèse dans son activité de conseiller et de prescripteur. Enfin, il doit agir dans le cadre de la déontologie du métier et dans le respect des règlementations.

- Parcours Crédit-management :

Dans le cadre de son activité, le candidat doit savoir s'inscrire dans une démarche normative afin d'identifier les risques multiples inhérents à la relation clientèle. Il mobilisera des connaissances sur l'analyse financière et les contraintes juridiques et fiscales. Il devra adjoindre à ces connaissances une vision synthétique du contexte économico-social de ces clients.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Management financier :

Ces professionnels peuvent exercer leur activité dans les directions administratives et financières des entreprises, dans les sièges sociaux et succursales de banques, en salle de marchés et dans les agences de banque et d'assurance.

- Gestion patrimoniale :

Ces professionnels peuvent exercer leur activité dans les agences de banque et d'assurance, dans des agences immobilières et en qualité de conseiller gestion patrimoniale indépendant.

Crédit-management :

Ces professionnels peuvent exercer leur activité dans les services financiers et analyse de risque des entreprises et des institutions financières.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les professionnels issus du Master Comptabilité Contrôle Audit exercent leurs activités dans les :

- cabinets d’expertise comptable
- cabinets d’audit
- cabinets conseil
- directions financières ou services de contrôle interne d’organisations dans le secteur privé ou public.

Ils occupent les emplois suivants :

- dès la sortie du Master :
- Consultant junior en cabinet d’audit
- Collaborateur en cabinet d’expertise comptable (statut d’expert-comptable stagiaire à condition d’avoir obtenu les deux UE du DSCG dont le Master ne dispense pas).
- Contrôleur interne en entreprise
- Assistant de direction financière en entreprise
- après 3 à 5 ans d’expérience :
- Expert comptable libéral ou en entreprise,
- Manager puis à terme associé en cabinet d’audit,
- Directeur financier,
- Contrôleur interne

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE
Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur dont % de professionnels).

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
Oui, uniquement pour le parcours gestion patrimoniale

COMPOSITION DU JURY — VAE
Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002).

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
université Montpellier 1

Fiche officielle (France Compétences)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13606/